



Pins-Justaret, le 27 août 2020



La Principale

La Principale

A

Mesdames et messieurs

les parents d'élèves

Objet : informations rentrée

Madame, Monsieur, chers parents d'élèves, chers élèves,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous les modalités d'organisation de la rentrée scolaire 2020 modifiées suite à la parution du protocole sanitaire national du 5 août 2020 ainsi que le schéma d'organisation de l'accueil.

Il est à noter que **les élèves devront porter le masque dès leur arrivée au collège et jusqu'à leur départ**. A cet effet, il appartient aux parents de fournir quotidiennement **deux masques** à leurs enfants **ainsi qu'une pochette** pour mettre le masque usagé.

Un nettoyage des mains plusieurs fois par jour sera organisé à l'entrée et la sortie de l'établissement et avant le repas.

Conformément au protocole sanitaire, les parents doivent veiller à la surveillance d'éventuels symptômes chez leur enfant avant qu'il ne parte au collège (température inférieure à 38°C) ; De même, ils s'engagent à informer sans délai l'établissement de la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer.

Jour de rentrée des classes de sixième : conscient que pour les élèves et les parents de 6ème, l'entrée au collège est un grand moment et compte-tenu qu'il n'y a pu avoir d'accueil des élèves et des familles au mois de mai, **les parents seront autorisés à entrer** dans l'établissement (masqués) avec leurs enfants **pour un temps d'accueil entre 08h00 et 08h20**, afin de découvrir le nouvel environnement de leur enfant (espace cour de récréation).

Pour cette première journée, les élèves devront être munis de leur trousse complète, d'un porte document et de feuilles (ne pas surcharger les sacs de fournitures qui ne seront pas utiles le premier jour).

Jour de rentrée des classes des autres niveaux : dans les conditions sanitaires actuelles, **les parents ne seront pas autorisés à entrer dans l'établissement**, les élèves regagneront la cour de récréation à leur arrivée pour prendre connaissance de leur classe et se ranger devant leur numéro de salle (marquage au sol).

Le retour des manuels se fera le jeudi 3 septembre pour les anciens élèves de 6ème et de 5ème et le vendredi 4 septembre pour les anciens élèves de 4ème.

Dossier suivi par
Ghyslaine BIBES-
PORCHER
Téléphone
05 62 20 77 50
Fax
05 62 20 77 51
Mél
0312220V@ac-toulouse.fr

7 avenue du Collège
BP n° 30
31 860 Pins -Justaret



2/2

Les plannings seront communiqués le jour de la rentrée. Il n'est donc pas utile que les élèves viennent avec leurs livres le mercredi 3 septembre. La distribution des manuels de l'année en cours se fera le lundi 7 et le mardi 8 septembre.

Mardi 1^{er} septembre 2020

Journée d'accueil des 6^{èmes}

- **de 8h15 à 8h30** : accueil des familles dans la cour et petit mot de bienvenue de l'équipe de direction
- **8h25** : le chef d'établissement invite les parents à quitter l'établissement et à laisser leurs enfants dans la cour
- **8h30** : le chef d'établissement accueille les élèves. Appel des classes qui sont invitées à se ranger devant leur professeur principal pour la montée en classe.
- Au fil de l'eau, dès que la classe est complète, les professeurs principaux emmènent les élèves pour le déroulement pédagogique de la journée (visite de l'établissement, présentation des emplois du temps, manuels scolaires, carnet de liaison, fonctionnement de la demi-pension...)
- **10h15 – 10h30** : récréation
- **11h30 – 13h30** : pause méridienne et repas
- **13h30** : reprise des cours. A 16h30 les élèves quittent le collège et prennent éventuellement le bus, sous l'accompagnement de l'équipe de vie scolaire afin de se familiariser avec les modalités de sortie et de transport (sécurité sur le parking). *Les élèves de 6^{ème} n'ont pas cours mercredi 2 septembre.*

Mercredi 2 septembre 2020

Journée d'accueil des 5^{èmes}, 4^{èmes}, 3^{èmes}

08h15 – 08h25 : le service de vie scolaire accueille les élèves qui sont invités à se ranger devant leur numéro de classe pour la montée en salle avec leur professeur principal.

08h25 – 12h30 : Accueil par les professeurs principaux pour les temps administratifs

Jeudi 3 septembre 2020

Tous les élèves suivent l'emploi du temps provisoire qui leur a été remis

Dans le contexte sanitaire actuel, l'accès des usagers à l'établissement est possible exclusivement sur rendez-vous pris via le carnet de liaison ou en appelant le secrétariat pour déterminer un créneau et une date. Un délai de 24 H minimum est à prévoir.

Je vous remercie par avance de respecter strictement les indications ci-dessus et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.